

SÉMINAIRE DE FORMATION DE CHATEAUNEUF SUR ISÈRE

PALAIS DES CONGRÈS CHATEAUNEUF SUR ISÈRE (26)



Mercredi 19 Août

13h Accueil

14h Droits et devoirs des élu-es

Règlement intérieur des assemblées délibérantes

par **Raymond Avrillier**.

Maire-adjoint honoraire de Grenoble.

17h Formation : Comment gérer la collectivité avec des contre-pouvoirs citoyens ?

par **Vivien Rebière** juriste, consultant en politiques publiques.

20h Rencontre des stagiaires. Évaluation de la première journée et bilan sur les attentes des stagiaires.

Jeudi 20 Août

9h45 Les services publics locaux et leurs modes de gestion.

Comment agir ?

par **Alan Confesson** élu de la métropole de Grenoble

14h Susciter des contre-pouvoirs, renforcer le pouvoir d'agir des habitant-es et co-gérer les politiques publiques

par **Tifen Ducharne et Julian Augé**

de la cooperativecitoyenne.fr

Vendredi 21 Août

9h45 Mais que fait la police ??? Analyse et actualités

Rôle et responsabilité de l'élu-e local-e

par **Élisa Martin** 1^{ère} Adjointe au maire de Grenoble.

14h Mettre en place une Planification écologique territoriale

par **Michel Philippo** de l'association LESA.

17h Bonus pour les élu-es municipaux-ales : Comment bâtir et gérer des centres municipaux de santé ?

par **Riva Gherchanoc** adjointe au maire de Montreuil de 2014 à 2020.

Samedi 22 Août

9h45 Risques sanitaires, climatiques, industriels...

Prévoir, prévenir les risques. Pour des collectivités planificatrices

par **Vivien Rebière** juriste, consultant en politiques publiques

14h Vers un modèle alimentaire moins carné, pour notre santé et celle de la planète. Enjeux écologiques, économiques, éthiques. Comment amorcer la transition à l'échelle des territoires ?

Par **Élodie Vieille Blanchard** présidente de l'association végétarienne de France et **Sébastien Demange** médecin généraliste

Dimanche 23 Août

9h45 Bilan avec les stagiaires et recueil des avis et évaluations

Formations d'élu•es

par Le Formateur des collectivités

SÉMINAIRE DE FORMATION DE CHATEAUNEUF SUR ISÈRE (26)

Palais des Congrès
430 rue du Lac, 26300 Chateauneuf sur isère.

MERCREDI

DIMANCHE

19 AU 23 AOÛT 2020

INSCRIPTION via votre collectivité >> Coupon au dos à faire signer avec cachet de votre collectivité.

PALAIS DES CONGRÈS, CHATEAUNEUF SUR ISÈRE

SÉMINAIRE DE FORMATION

DE CHATEAUNEUF SUR ISÈRE (26)

MERCREDI

DIMANCHE

19 AU 23 AOÛT 2020



PALAIS DES CONGRÈS

430 rue du Lac, 26300 Chateauneuf sur isère.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au **06 07 95 86 01**

BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION EST UN DROIT

Depuis la loi 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice du mandat d'élu-e territorial-e, un droit à la formation est ouvert. Les crédits y afférant constituent une dépense obligatoire de la collectivité.

Le code général des collectivités territoriales dispose que ce droit est acquis à tout élu indemnisé ou pas, dès lors que la formation est dispensée par des organismes qui remplissent les conditions : **FDC - le formateur des collectivités est agréé par le ministère de l'Intérieur en date du 8 avril 2019. DÉPARTEMENT 39.**

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

(vaut convention simplifiée de formation)

Forum de formation pour les élu-es de la mandature 2020-2026

Du 19 au 23 août 2020

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal :

Ville : E-mail :

Fonction électorale :

En cas de désistement, si FDC n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé en totalité et FDC se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Elu-es et agents territoriaux des collectivités de :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> moins de 1 000 habitant-es 250€ | <input type="checkbox"/> de 40 000 à 50 000 1 200€ |
| <input type="checkbox"/> de 1 000 à 5 000 450€ | <input type="checkbox"/> de 50 000 à 75 000 1 400€ |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 à 10 000 550€ | <input type="checkbox"/> de 75 000 à 100 000 1 600€ |
| <input type="checkbox"/> de 10 000 à 20 000 650€ | <input type="checkbox"/> plus de 100 000 1 800€ |
| <input type="checkbox"/> de 20 000 à 30 000 800€ | Parlementaires, Conseillers départementaux, régionaux et de Paris, Lyon, Marseille |
| <input type="checkbox"/> de 30 000 à 40 000 1 000€ | <input type="checkbox"/> 2 500€ |

Signature de l'élu(e) inscrit(e)
à l'ensemble de la formation

Signature du responsable
avec cachet de la collectivité